



FORMATION : IA ET SECRETARIAT ASSOCIATIF



15€ pour les bénévoles / 350€ pour les salariés en formation professionnelle

Date de formation: 23/09/2026

Horaires: 9h00 - 17h00

Durée: 7h00

Lieu:

Maison Pierre Waldeck Rousseau

Espace Associatif Quimper Cornouaille

1 allées Jean René Calloc'h

29000 QUIMPER

Intervenant: Nicolas Grangeret

Nombre de places disponibles: 15

Bénéficiaire: Salarié d'association, Bénévole, dirigeant, Adhérent, Porteur de projet

Condition de participation: L'association doit être adhérente

Inscriptions ouvertes jusqu'au: 2026-09-23

Contact: Guillaume Hardy - 02.98.52.33.00 - formation@espaceassociatif.bzh

Description de la formation :

1. MODULE 1 - Démystifier l'IA

Distinguer ce que l'IA peut produire de ce qu'elle est réellement (limites épistémiques, hallucinations, absence de compréhension) : L'IA ne comprend pas le sens, elle traite des patterns...

1. MODULE 2 - Recul critique et posture professionnelle

Identifier les risques spécifiques liés à l'usage de l'IA dans le contexte associatif : données personnelles, confidentialité, responsabilité, RGPD, comptes rendu, adhérents, responsabilité vis-à-vis des erreurs, ...

1. MODULE 3 - Panorama des outils et mise en pratique

Tableau comparatif de quatre outils selon les critères pertinents pour ce public : accessibilité (gratuit/payant), langue française, qualité rédactionnelle, politique de confidentialité des données, Mise en pratique : compte-rendu, adhésions, ordre du jour, rapport d'activité, ...

1. MODULE 4 - Intégrer sans dépendre : vers une utilisation raisonnée

Cartographie des usages : gain réel vs. Complexité ajoutée dans les cas de données sensibles, de relationnel important, de documents engageant la responsabilité juridique, des prises de décision stratégiques etc.

Objectif de la formation :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. Expliquer le fonctionnement fondamental des outils d'IA générative et identifier leurs limites intrinsèques
2. Évaluer la pertinence et les risques d'un usage de l'IA dans le contexte spécifique de leur structure associative
3. Utiliser au moins un outil d'IA générative pour produire des documents courants du secrétariat associatif
4. Appliquer une grille d'analyse personnelle pour décider, dans leur pratique professionnelle, quand recourir ou non à l'IA

Infos Complémentaires :

L'Espace Associatif Quimper Cornouaille est une association loi 1901 agréée d'éducation populaire SIRET : 337 605 562 000 125 - Non soumis au Régime de la TVA / N° Organisme de Formation : 53-29-07228-29